

ADN et sciences forensiques dans la gendarmerie française : de l'application à l'innovation

Résumé

La division criminalistique biologie génétique (DCBG) est une division de l'institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale (IRCGN) qui est à la pointe de la technologie en matière d'identification par empreintes génétiques. Cette division est composée de 4 unités qui sont :

- le département analyse génétique individus (AGI) pour la signalisation des personnes mises en cause afin d'enregistrer leur profil génétique dans la base de données nationale, ainsi que pour les identifications de cadavres (restes humains et ossements) ;
- le département analyse génétique traces (AGT) qui recherche les traces, en détermine la nature et en extrait les profils génétiques ;
- le département expertises génétiques qui exploite et interprète statistiquement les profils génétiques obtenus, rédige les rapports d'expertise et dépose devant les cours ;
- le service central de préservation des prélèvements biologiques (SCPPB) qui conserve les scellés des profils génétiques non identifiés enregistrés dans la base de données nationale.

En plus de ses capacités analytiques centralisées, la division est en mesure de déployer directement sur le terrain des opérations un laboratoire mobile d'analyse ADN pour l'identification de victimes de catastrophe ou dans le cadre d'enquêtes judiciaires, ainsi que des modules d'analyses autonomes qui permettent l'obtention d'un profil génétiques en moins de 2 h à partir d'une trace riche en ADN.

La DCBG est tournée également vers l'innovation (dont quatre projets sont sous brevet) et la recherche et développement qui visent à rendre la division plus rapide dans ses travaux, à réaliser des opérations de plus en plus complexes et à faire davantage d'opérations de plus en plus sensibles.

Lieutenant-colonel Francis Hermitte

"Le LTC Francis Hermitte est docteur en biologie et titulaire du diplôme de l'enseignement militaire du deuxième degré. En 2005, il intègre l'école des officiers de la gendarmerie nationale pour une formation militaire de 2 ans pour rejoindre ensuite en août 2007 l'institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale (IRCGN) dans la spécialité d'identification humaine par empreinte génétique. De 2007 à 2018, les postes successifs occupés sont adjoint puis chef de la chaîne analytique de masse pour les échantillons de référence et expert en identification par empreinte génétique (près la cour d'Appel de Versailles). En plus de l'activité d'expertise, il participe à la recherche et développement dans le domaine de l'analyse ADN par l'optimisation des outils informatiques et le développement de protocoles dont un pour la standardisation de prélèvement sur cadavre. Ce protocole est utilisé par la gendarmerie depuis 2014 sur toutes les missions d'identifications de victimes de catastrophe comme le crash du vol air Algérie 5017 au Mali (2014), de la Germanwings 9525 (2015) ou de l'attaque terroriste à Nice (2016). Après un temps de commandement opérationnel en tant que commandant de la compagnie de gendarmerie Maritime de Brest entre 2018 et 2021, il réintègre la gendarmerie scientifique en tant que chargé de projets en 2021 où il est coordinateur de deux projets scientifiques national et international relatifs à la détection et l'analyse des traces biologiques de contact. Depuis août 2022, il est adjoint du chef de la division criminalistique biologie génétique de l'IRCGN."



LTC Francis Hermitte

Adjoint au chef de la division criminalistique biologie génétique à l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale



Midi-conférence gratuite sans inscription

Jeudi 29 septembre 2022

12h

Pavillon Michel-Sarrazin, salle **Rodolphe-Mathieu**

3351, boul. des Forges, Trois-Rivières